

ED 544 : INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Madame Siham BAKHTOUS soutiendra sa thèse le **9 janvier 2024 à 9h00** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 Av. Paul Alduy, 66100 Perpignan**, salle **Y. Guittou**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé**.

TITRE DE LA THESE : **ESSAI SUR L'OPTIMISATION FISCALE** - Exploration des mécanismes d'optimisation fiscale à travers l'étude des groupes de sociétés

RESUME : Cette étude explore les contours et les tensions de l'optimisation fiscale dans un monde globalisé et numérisé, à travers le prisme des groupes de sociétés. En retraçant l'histoire de l'impôt, elle met en lumière les transformations profondes du système fiscal mondial, où les stratégies fiscales transfrontalières se sont progressivement développées, en dehors des prévisions des législations nationales. Bien qu'enraciné dans le principe fondamental de la liberté de choisir la voie fiscale la moins imposée, l'optimisation fiscale a évolué en réponse aux mutations économiques, juridiques et technologiques, donnant lieu à des pratiques parfois controversées qui se situent aux frontières de la légalité et de l'éthique. À l'intersection du droit, de l'économie et de la politique fiscale, l'optimisation fiscale dépasse le simple objectif de réduction de la charge fiscale : elle reflète un processus global où la mobilité des capitaux et des actifs immatériels perturbe les règles fiscales classiques. Bien que souvent conformes à la législation, ces pratiques d'optimisation fiscale dites « agressives » perturbent l'équilibre des systèmes fiscaux mondiaux, contribuant à un phénomène préoccupant : l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices vers des juridictions à faible fiscalité. Cette dérive a mis en évidence les défaillances des systèmes fiscaux nationaux, incapables de suivre le rythme des mutations économiques et de réguler efficacement les pratiques des multinationales. En déconstruisant les mécanismes sous-jacents de l'optimisation fiscale agressive, cette recherche invite à une critique constructive de l'arsenal législatif actuel. Elle souligne l'urgence de repenser les instruments fiscaux dans un contexte où la mobilité du capital et des actifs immatériels redéfinit les règles du jeu économique et de restaurer un équilibre entre les exigences d'efficacité économique des multinationales et la nécessité de garantir une justice fiscale à la hauteur des enjeux mondiaux.

Directeur de thèse :

Frédéric LECLERC, Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra -

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra

Le jury sera composé de :

Mme Lise CHATAIN, Professeure des universités, Université de Bourgogne - Faculté de droit de Dijon (**Rapporteur**)

Mme Sabrina LE NORMAND, Maîtresse de conférences, Université de RENNES (**Rapporteur**)

M. Frédéric LECLERC, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)

M. Jean-Marc MOULIN, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)

M. Pierre-Yves DI MALTA, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)